

Soutien de la plateforme centrale d'apprentissage virtuel

Manifestation d'intérêt

Occasion à saisir

eCampusOntario recherche des manifestations d'intérêt d'établissements membres souhaitant bénéficier d'un soutien offert par la plateforme centrale d'apprentissage virtuel (PCAV). La manifestation d'intérêt pour du soutien offert par la PCAV est conçue pour les établissements membres d'eCampusOntario capables de produire du matériel d'apprentissage virtuel, mais qui manquent de capacité dans un rôle de production clé. La plateforme centrale d'apprentissage virtuel, qui sert d'intermédiaire entre les établissements et les professionnels et entreprises possédant une expertise, a pour but de combler les lacunes en matière de production de matériel d'apprentissage virtuel.

Le soutien est fourni sous la forme d'un accès à des fournisseurs de services professionnels tels que des concepteurs pédagogiques, des développeurs multimédias, des rédacteurs et d'autres soutiens liés à la production de matériel pédagogique virtuel de haute qualité. Les fournisseurs de services professionnels embauchés sous contrat dans le cadre de la PCAV seront payés par CampusOntario pour tous les services admissibles fournis à l'établissement et approuvés par celui-ci. Le paiement des factures des fournisseurs nécessitera la confirmation de l'établissement principal que le travail (ou la phase progressive du travail) a été achevé à la satisfaction de l'établissement.

Dépenses admissibles

Exemples de services de fournisseurs admissibles au soutien de la PCAV :

- Concepteur pédagogique/développeur pédagogique
- Concepteur/développeur multimédia
- Révision/rédaction
- Services de bibliothèque (organisation et étiquetage du contenu)
- Stratégie de contenu d'apprentissage virtuel/planification des cours
- En raison de la nature ouverte de la présente manifestation d'intérêt, certains types de dépenses ne figurant pas dans les exemples ci-dessus pourraient être admissibles.

Le soutien de la PCAV ne sera pas accordé aux projets pour lesquels d'autres financements ont été accordés (p. ex. financement de la [SAV](#), subventions provinciales ou fédérales) pour le même rôle, la même fonction ou le même soutien demandé par l'entremise de la PCAV.

Si votre soumission dans le cadre de la SAV n'a pas été retenue, vous êtes admissible à présenter une demande de soutien de la PCAV pour le même projet. Veuillez inclure le code unique de confirmation de projet reçu par courriel lorsque vous avez envoyé votre ou vos soumissions dans le cadre de la SAV.

Octroi de licences et utilisation

La PCAV soutient le développement d'un contenu numérique de haute qualité qui est mis à disposition ouvertement en vue d'être réutilisé et redistribué à l'échelle des établissements postsecondaires publics de l'Ontario. Cet accent mis sur la collaboration, la réutilisation et les avantages à l'échelle du système est au cœur de la [Stratégie d'apprentissage virtuel](#) d'eCampusOntario. Pour aider à réaliser cette vision, tout nouveau* contenu net créé à l'aide d'un financement de la PCAV sera :

- Livré aux fins de dépôt dans la bibliothèque d'eCampusOntario pour une conservation durable du produit final. Veuillez prendre note qu'en conséquence, les coûts d'hébergement permanents ne sont pas une dépense admissible dans la manifestation d'intérêt
- Mis à la disposition des établissements de toute la province à l'aide d'une licence appropriée (p. ex. une licence Creative Commons ou une [licence Ontario Commons 1.0](#)).

Tous les candidats sont tenus d'être pleinement conscients des autorisations légales associées à la licence sélectionnée avant de soumettre une demande.

** D'autres dispositions d'octroi de licences peuvent être proposées pour les projets comprenant un contenu sensible ou restreint de quelque nature que ce soit (par exemple, des connaissances traditionnelles), ou lorsqu'une partie importante du contenu a déjà été élaborée. Veuillez consulter [ce webinaire d'eCampusOntario](#) sur les options d'octroi de licences pour en savoir davantage ou communiquer avec vls-cvlp@ecampusontario.ca*

Échéancier

La PCAV offrira plusieurs créneaux aux fins de présentation des manifestations d'intérêt, le premier s'étalant du 26 mars au 23 avril 2021 à 16 h (HAE) pour la première ronde. Les dates des rondes ultérieures de soumissions seront annoncées sur le site Web d'eCampusOntario. Tout projet qui ne reçoit pas de financement lors de la première ronde

sera invité à soumettre sa demande à nouveau lors d'une ronde ultérieure. En raison du volume de demandes attendu, nous ne pouvons pas nous engager à fournir de commentaires sur les demandes non retenues.

Le 26 mars 2021 : eCampusOntario commence à accepter les demandes présentées à la PCAV à procurement@ecampusontario.ca

eCampusOntario examinera et approuvera les demandes sur une base continue.

Le 23 avril 2021 : (16 h [HAE]) : Date limite pour la première ronde de demandes présentées à la PCAV

Tous les projets soutenus par la PCAV doivent être achevés avant le 21 février 2022. Aucune exception ne sera faite à cet échéancier et il incombe au candidat retenu de veiller à respecter ces délais. Les candidats retenus devront fournir des rapports réguliers sur leur projet comme condition de financement, et devront superviser directement les travaux et approuver les factures pour les travaux effectués par les fournisseurs.

QUALITÉ (40 %)

Les objectifs du projet sont clairement énoncés.

La soumission comporte un plan pour respecter la LAPHO et améliorer l'accessibilité.

INCIDENCE (30 %)

Démontre l'engagement des ressources de l'institution et l'utilisation efficace des rôles du PCAV.

Le calendrier et les jalons du projet sont décrits.

BUDGET (30%)

Le budget décrit clairement toutes les projections de coûts et il est aligné sur les budgets maximaux prévus dans la présente DI.

Procédure de soumission

- Examinez le guide et les critères relatifs aux manifestations d'intérêt présentées par l'entremise de la plateforme centrale d'apprentissage virtuel
- [Remplissez le modèle de soumission fourni](#). Ne dépassez pas le nombre de pages précisé. Les soumissions incomplètes ou qui dépassent la limite de pages ne seront pas prises en considération.

Processus d'évaluation

Après réception des soumissions, les évaluateurs noteront chaque manifestation d'intérêt en fonction des pondérations globales suivantes :

N'oubliez pas que l'objectif de la PCAV est de combler directement les lacunes en matière de capacité en fournissant un soutien supplémentaire à l'élaboration de contenu en la personne de fournisseurs qualifiés.

On s'attend à ce que votre établissement fournisse une partie importante des ressources nécessaires à l'élaboration du contenu, la PCAV offrant la « pièce manquante » de l'équipe en la personne d'un concepteur pédagogique, d'un développeur multimédia ou d'un professionnel occupant un rôle clé sans qui le projet serait retardé. Veuillez indiquer clairement la contribution de votre établissement au projet (rôles et heures estimées) lorsque vous demandez des ressources à la PCAV dans la dernière section de votre soumission.